



Paris, le 5 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

UN PROJET DE LOI DE FINANCES 2018 QUI SOIGNE LE CLIMAT MAIS MALTRAITE LA QUALITE DES EAUX ET LA BIODIVERSITE

Christophe Lépine, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France se félicitent de l'effort supplémentaire prévu par la loi de finances dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pourtant, d'autres décisions budgétaires contenues dans ce même projet de loi mettent en péril des actions tout aussi fondamentales pour notre environnement.

Le traitement réservé aux Agences de l'eau est à cet égard particulièrement incompréhensible. La France s'est engagée auprès de l'Europe et parce que cela tient du bon sens, à atteindre un objectif de 100% de bon état des eaux en 2027. Le gouvernement précédent avait déjà entamé les moyens des Agences de l'eau, l'exécutif en place continue ce travail de fragilisation de ce bel outil. Une partie de ses moyens est directement amputée, une autre partie est désormais affectée à des tâches qui relèvent directement de l'Etat comme le financement de l'Agence française pour la biodiversité, des Parcs nationaux ou de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Au final, par un jeu complexe de prélèvements, de réaffectations et de plafonnements, le tour de passe-passe budgétaire appliqué aux Agences de l'eau ampute leurs capacités financières de 100 millions d'euros !

Comme d'autres collectivités et institutions locales, les Conservatoires des espaces naturels et les Parcs naturels régionaux travaillent en étroite relation avec les Agences de l'eau pour la mise en œuvre d'actions très concrètes sur les cours d'eau et les zones humides. Doit-on tirer un trait sur ces programmes en cours ?

Les Fédérations des Conservatoires d'espaces naturels et des Parcs naturels régionaux de France en appellent désormais aux parlementaires pour réviser cette loi de finances afin de mieux préserver la continuité des actions menées en faveur de l'eau et de la biodiversité.

Contact presse : FCEN, Bruno Mounier 06 07 21 50 75, FPNRF, Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

- Les 51 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4300 communes, 4 millions d'habitants et 87 000 km². Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20

- Les Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 3100 sites sur 160 000 ha. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 6 rue Jeanne d'Arc 45000 Orléans - 02 38 24 55 00
